



## COUPES

### RÉUNION DU LUNDI 8 JANVIER 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme Abtisseem HARIZA. M. Jean-Pierre HERMEL.

### COUPES DE FRANCE 2023-2024

#### MASCULINE

Rappel important règlement :

Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### DOTATION COUPE DE FRANCE MASCULINE 2023-2024

TOURS	Nombre clubs qualifiés	Dotation/club	Cumul /club amateur - L2
7ème tour	184	6 000 €	6 000 €
8ème	92	12 000 €	18 000 €
32ème F	64	25 000 €	43 000 €
16ème F	32	40 000 €	83 000 €
8ème F	16	50 000 €	133 000 €
¼ F	8	85 000 €	218 000 €
½ F	4	170 000 €	388 000 €
Finaliste	1	450 000 €	838 000 €
Vainqueur	1	850 000 €	1 238 000 €



## CETTE SEMAINE

Coupes	1
Clubs	3
Sportive Seniors	3
Délégations	7
Arbitrage	10
Règlements	14
PV Parus récemment sur le site internet de la LAURAfoot	15



**FEMININE**Informations :

- 16èmes de finale le WE des 13/14 janvier 2024.

Les 6 clubs de Ligue qui étaient qualifiés au 1er tour fédéral de la Coupe de France sont exemptés des prochains tours de la coupe LAuRAFoot féminine en janvier et ils ne rentreront dans cette compétition que lors des 8èmes de finale en mars.

**COUPES LAuRAFOOT**

La Commission Régionale des Coupes lance un appel à candidatures pour l'organisation des FINALES des coupes régionales FEMININE et MASCULINE « LAuRAFoot » LE SAMEDI 11 MAI 2024.

Le club candidat doit disposer d'un terrain classé en T3 ou T4 (minimum) avec éclairage homologué, 4 vestiaires, d'une tribune ainsi que d'une salle de réception.

Le club choisi se voit attribuer les différentes recettes.

**Les candidatures doivent être adressées au service compétitions avant le 31 décembre 2023. La décision sera validée par le Bureau Plénier courant janvier 2024.**

*Candidatures reçues : US Annecy le Vieux, SA Thiers, AS Genay, CS Volvic.*

**MASCULINE**

- 32èmes de finale : le dimanche 28 janvier 2024. Tirage au sort le lundi 8 janvier 2024 sur le plateau de BFM Lyon TV à 18h30.

**Changement date et horaire** : A communiquer au service compétitions avant le lundi 15 janvier 2024 à 12 heures.

Rappel important règlement :

Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

**FEMININE**

Suite à une erreur administrative et après échange avec le Département Sportif, nous devons intégrer à la Coupe LAuRAFoot Féminine, 2 équipes qui se sont inscrites avant la clôture des engagements de ladite compétition. De ce fait, il nous faut organiser un tour de cadrage de 2 matchs le 14 janvier 2024, les deux rencontres sont les suivantes :

ES Nord Drôme / Atom'sp Pierrelatte  
FC Chambotte / US Annemasse Ambilly Gaillard FC

Les équipes victorieuses intégreront le 3ème tour.

Le 3ème tour aura lieu le dimanche 28 janvier 2024. Tirage au sort le 10 janvier 2024 à 12h00 sur le site internet de la ligue.

**Changement date et horaire** : A communiquer au service compétitions avant le vendredi 12 janvier 2024 à 12 heures.

Les 6 équipes ci-dessous nommées sont exemptées du tour de la Coupe LAuRAFoot Féminine du 28 janvier 2024 :  
GF Myf Bessay – AS St Martin en Haut – F Bourg en Bresse P.01 – Eveil Genas Azieu – FC Annecy – AS St Priest et sont directement qualifiées en 8èmes de Finale du 10 mars 2024.

Rappel important règlement :

Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

**COUPE NATIONALE FUTSAL**

- 32èmes de Finale le samedi 20 janvier 2024 (voir site internet de la FFF).

**COURRIERS RECUS :**

**CR Sécurité** : PV Organisation des clubs : Chambéry Savoie Foot, US Feurs, et Lyon Duchère. Noté.

**BFM Lyon TV** : Organisation TAS 32èmes de finale Coupe LAuRAFoot le 8 janvier 2024. Remerciements.

Le secrétaire général,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA





## CLUBS

### RÉUNION DU 8 JANVIER 2024

Inactivité partielle

550437 – SAINT MARTIN D'HERES F.C. – Catégorie U18 – Enregistrée le 01/06/23.



## SPORTIVE SENIORS

### RÉUNION DU MERCREDI 10 JANVIER 2024

(PAR VOIE ÉLECTRONIQUE)

Président des Compétitions : M. Yves BEGON.

Présents : MM. Eric JOYON, Roland LOUBEYRE, Bernard VELLUT

#### INFORMATION

\* Port d'un brassard par les Educateurs (Rappel)

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF) et dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal) **chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc.**

Ces brassards sont à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

\* Barèmes de pénalisation

L'article 64.2 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot prévoit qu'en fin de saison un retrait de points au classement sportif des championnats régionaux est appliqué en fonction du nombre de points de pénalisation du classement du Fair-Play.

Pour les compétitions se jouant en deux phases, l'application des retraits de points s'effectuera à la fin de chaque phase.

Ces dispositions de retrait de points sont de la compétence de la Commission Régionale des Compétitions qui jugera en première instance. Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission Régionale d'Appel qui jugera en 2ème et dernier ressort.

#### **Situation actuelle**

**Les clubs ont la possibilité de connaître uniquement l'actuelle situation de leurs équipes en formulant une demande par mail auprès du service compétitions de la Ligue.**

#### PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE

**3 périodes régissent les changements d'horaire :**

##### **Période VERTE :**

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.**

##### **Période ORANGE :**

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : **accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.**

##### **Période ROUGE :**

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : **modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.**

#### ATTENTION

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.

- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les Officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement).



**RAPPEL : TERRAINS****IMPRATICABLES**

La Commission invite les clubs à se conformer aux dispositions fixées à l'article 38 des R.G. de la Ligue (pages 28 à 30) concernant la procédure à respecter pour les reports de match et les sanctions encourues en cas de non-respect ;

**Rappel – Article 38.3**

« Au cours d'une saison, à partir de 2 matchs de championnat remis (arrêté municipal ou non), le **club doit fournir un terrain de repli si un 3ème report devait avoir lieu**. Ce terrain devra répondre aux exigences de l'épreuve ou, à défaut, présenter une installation sportive de repli classée au minimum de la catégorie inférieure à celle préconisée à la pratique de la compétition.

A défaut de proposer un terrain de repli, la Commission peut prononcer, après examen des éléments factuels, une sanction envers le club fautif pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité ».

**COURRIERS DES CLUBS (HORAIRES)****REGIONAL 1 – Poule A****\* F.C. CHAMALIERES (520923)**

Suite à l'accord intervenu entre les 2 clubs, le lieu du match n° 25372.1 : Sp. CHATAIGNERAIE CANTAL/ F.C. CHAMALIERES (2) est inversé.

Il se déroulera le dimanche 14 janvier 2024 à 15h00 sur le terrain synthétique du Complexe Sportif Claude Wolff à CHAMALIERES.

**REGIONAL 1 – Poule B****\* Ac. S. MOULINS FOOTBALL (581843)**

Le match n° 20826.1 : Ac. S. MOULINS FOOTBALL/ A.S. MISERIEUX TREVOUX se déroulera le samedi 20 janvier 2024 à 19h30 au stade Hector Rolland à MOULINS.

**\* OI. SALAISE RHODIA (504465)**

Tous les matchs à domicile pour la 2ème phase (retour) en championnat se dérouleront le dimanche à 15h00 sur le terrain synthétique du stade de la Terre Rouge à ROUSSILLON.

**REGIONAL 2 – Poule A****\* Esp. CEYRAT (529030)**

Le match n° 25243.2: Esp. CEYRAT / AURILLAC F.C. (2) se déroulera le samedi 10 février 2024 à 20h00 sur le terrain synthétique du stade Olivier Vernadal à CEYRAT.

**PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD****REGIONAL 1****Poule A :****A / Samedi 13 janvier 2024 à 18h00**

\* Match n° 25409.1: **AURILLAC F.C. / C.S. VOLVIC** (remis du 16 décembre 2023)

\* Match n° 25515.1: **A.S. CLERMONT SAINT JACQUES / U.S. SAINT FLOUR** (remis du 09 décembre 2023)

**B / Dimanche 14 janvier 2024 à 15h00**

Après accord, le lieu de ce match en retard est inversé et devient :

\* Match n° 25372.1: **F.C. CHAMALIERES (2) / SPORTING CHATAIGNERAIE CANTAL** (remis du 09 décembre 2023)

**C / Samedi 20 janvier 2024 à 18h00**

\* Match n° 25396.1: **U.S. SAINT FLOUR / F.C. RIOM** (remis du 11 novembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

\* Match n°25402.1: **C.S. VOLVIC / MONTLUCON FOOTBALL** (remis du 02 décembre 2023)

\* Match n°25514.1: **U.S. BEAUMONT / A.S. DOMERAT** (remis du 09 décembre 2023)

\* Match n°26045.1: **S.C. CHATAIGNERAIE CANTAL / F.C. VELAY** (remis du 04 novembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

**D / Samedi 27 janvier 2024 à 18h00**

\* Match n° 25813.1: **U.S. SAINT FLOUR / U.S. BEAUMONT** (remis du 02 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

**Poule B –****A / Samedi 13 janvier 2024 à 18h00**

\* Match n° 26651.1: **R.C. VICHY / Ac. Sp. MOULINS FOOT** (remis du 09 décembre 2023)

**B / Samedi 20 janvier 2024**

\* A 19h30: Match n° 20826.1: **Ac. Sp. MOULINS FOOT / A.S. MISERIEUX TREVOUX** (remis du 16 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

\* A 18h00: Match n° 26423.1: **S.A. THIERS / F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS (2)** (remis du 09 décembre 2023)

C / Samedi 27 janvier 2024

\* A 18h30: Match n° 25429.1: **Ac. Sp. MOULINS FOOT / F.C. LYON LA DUCHERE (2)**

(remis du 02 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

Poule C –A / Samedi 13 janvier 2024 à 18h00

\* Match n° 28682.1: **F.C. AIX LES BAINS / F.C. CLUSES SCIONZIER**

(remis du 11 novembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

B / Samedi 20 janvier 2024 à 18h00

\* Match n° 28692.1 : **AIX LES BAINS F.C. / F.C. D'ANNECY (2)**

(remis du 02 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

REGIONAL 2Poule A :A / Dimanche 28 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 25255.1 : **F.A. LE CENDRE / Esp. CEYRAT**

(remis du 17 décembre 2023) – le club recevant comptabilise 2 reports.

Poule B :A / Samedi 20 janvier 2024 à 19h00

\* Match n° 26295.1: **CLERMONT FOOT 63 (3) / F.C. CURNON D'AUVERGNE**

(remis du 09 décembre 2023)

B / Dimanche 21 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26318.1: **U.S. MOZAC / Ac. Sp. MOULINS FOOT (2)**

(remis du 10 décembre 2023)

C / Dimanche 28 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26316.1 : **LEMPDES SPORTS / U.S. SUCS ET LIGNON**

(remis du 17 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

Poule EDimanche 21 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26359.1: **F.C. CHAPONNAY MARENNES / Sp. COTE CHAUDE**

(remis du 10 décembre 2023)

REGIONAL 3Poule A :A / Samedi 13 janvier 2024 à 20h00

\* Match n° 24364.1: **AMBERT LIVRADOIS SUD / A.S. EMBLAVEZ VOREY**

(remis du 16 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

B / Dimanche 14 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26484.1: **DOMES SANCY FOOT / A.S. VARENNES**

(remis du 17 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

C / Dimanche 21 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 24356.1: **DOMES SANCY FOOT / U.S. MURAT**

(remis du 11 novembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

\* Match n° 24374.1: **F.C. MASSIAC-MOLOMPIZE / AMBERT LIVRADOIS SUD** (remis du 10 décembre 2023)

Poule B :A / Samedi 13 janvier 2024 à 18h00

\* Match n° 24439.1: **U.S. ISSOIRE (2) / Am. C. CREUZIER LE VIEUX**

(remis du 09 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

B / Dimanche 21 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 24432.1: **Am. C. CREUZIER LE VIEUX / F.C. PAYS DE RANCE**

(remis du 03 décembre 2023)

C / Samedi 27 janvier 2024 à 19h00

\* Match n° 24430.1: **F.C. ALLY MAURIAC/ U.S. ISSOIRE (2)**

(remis du 02 décembre 2023)

\* Match n° 26083.1 : **A.S.C. SAINT GERMAIN DES FOSSES / S.C. LANGOGNE**

(remis du 02 décembre 2023)

Poule C :A / Samedi 20 janvier 2024 à 14h30

\* Match n°25940.1 : **OI. SAINT JULIEN CHAPTEUIL / C.S. PONT DU CHATEAU** (remis du 17 décembre 2023)

B / Samedi 27 janvier 2024 à 18h00

\* Match n° 25945.1: **C.S. PONT DU CHATEAU / F.C. CHAMALIERES (3)**

(remis du 09 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise 2 reports.

C / Dimanche 28 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 25942.1: **C.S. VOLVIC (2) / U.S. SAINT BEAUZIRE**  
(remis du 03 décembre 2023) – le club recevant comptabilise  
2 reports.

Poule D :Dimanche 21 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26777.1 : **U.S. ENNEZAT / SOUS ECOLES LAIQUES  
SAINT PRIEST EN JAREZ**  
(remis du 10 décembre 2023)

Poule E :Dimanche 28 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 24630.1: **F.C. CLUSES SCIONZIER (2) / F.C. LA  
COTE SAINT ANDRE**  
(remis du 03 décembre 2023)

Poule I :A / Dimanche 14 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26371.1 : **A.F. PAYS DE COISE / U.S. SAINT  
GALMIER CHAMBOEUF SPORTS**  
(à rejouer du 16 décembre 2023)

B / Dimanche 21 janvier 2024 à 15h00

\* Match n° 26734.1: **RHONE CRUSSOL 07 / U.S. ST GALMIER  
CHAMBOEUF SPORTS**  
(remis du 03 décembre 2023)

C / Samedi 27 janvier 2024 à 18h00

\* A 18h00 - Match n° 26753.1: **F.C. ROCHE SAINT GENEST (2)  
/ F.C. COLOMBIER-SATOLAS**  
(remis du 02 décembre 2023)

\* A 19h00 - Match n° 26755.1: **PIERRELATTE ATOM'Sp. /  
GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE (3)**  
(remis du 10 décembre 2023) – Le club recevant comptabilise  
2 reports.

Poule JSamedi 27 janvier 2024 à 18h00

\* Match n° 26008.1: **F.C. VALDAINE / F.C. ANNONAY**  
(remis du 02 décembre 2023)

Yves BEGON,

Président des Compétitions

Roland LOUBEYRE,

Secrétaire de séance



# DELEGATIONS

## RÉUNION DU MERCREDI 03 JANVIER 2024

Président : M. LONGERE Pierre.

Présents : MM. BESSON Bernard, M. HERMEL Jean-Pierre.

### RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

**M. BESSON Bernard**

Tél : 06-32-82-99-16

Mail : lraf.ooluneosoleil@gmail.com

**M. BRAJON Daniel**

Tél : 06-82-57-19-33

Mail : brajond@orange.fr

### VŒUX 2024

La Commission remercie les Délégués pour l'envoi de messages à l'occasion de la nouvelle année et adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble du corps des délégués.

### INDISPONIBILITES

Les délégués régionaux doivent saisir dès à présent leurs indisponibilités pour la saison sur le « **portail des officiels** »

### INDISPONIBILITE JOURNEE

### NATIONALE DU BENEVOLAT (J.N.B.)

Les délégués désignés par leur District pour participer à la J.N.B. le samedi 23 mars 2014 à Décines doivent transmettre leur indisponibilité dès à présent.

### RAPPORTS 2023/2024

Utilisation du RAPPORT mis en ligne par la FFF (voir « Portail des officiels ») pour toutes les compétitions.

### COUPE LAURAFoot

### (32ÈMES DE FINALE)

- Rencontres le 28 janvier 2024.
- Port du brassard **OBLIGATOIRE** pour les Educateurs (clubs régionaux).
- En cas de dysfonctionnement de la FMI, les délégués devront transmettre le résultat du match par TEXTO à la permanence : 06-26-05-04-89 (Pierre LONGERE).
- Dans ce cas, les clubs recevant adresseront leur feuille de match au service compétitions de la Ligue.
- Les Délégués ont la responsabilité de la transmission de la FMI dès la fin de la rencontre.
- **Plan VIGIPRATE : Obligation de placer les affiches aux entrées.**
- Pas de prolongation (voir le PV de la CR COUPES).

### RAPPELS IMPORTANTS A TOUS LES DELEGUES REGIONAUX

### ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à

prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves), les Délégués doivent informer M. LONGERE Pierre ou M. BESSON Bernard.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

**Heure d'arrivée** : 2 h 00 avant le match (N3) et 01 h 30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche.

**Rapport d'absence FMI** : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAURAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

**Banc Délégué** : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

**Nom de l'Observateur d'Arbitre** : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

**Indisponibilités** : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

**SAISIE BUTEURS N3** : La saisie des buteurs en championnat N3 est obligatoire.

### BRASSARD EDUCATEUR

Sur proposition de la Commission Régionale du Statut des Educateurs et Entraîneurs de Football (CRSEEF), la Commission Régionale Prévention, Médiation, Sécurité (CRPMS) décide que **chaque Educateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc**. Les délégués sont priés de le mentionner sur leur rapport.

### RAPPORT IMPORTANT

Lors d'un match reporté, le système ne propose pas de nouveau rapport au délégué (ou à l'arbitre). Dans ce cas, le délégué établira un rapport sous forme de courrier au service compétitions.

### COURRIER RECU

**Ent. Sp. Nord Drôme** : Demande de Délégué. Noté

**INFO** : veuillez prendre note du communiqué du Bureau Plénier en date du 19 décembre 2023 sur les arbitres-assistants bénévoles :

[Extrait-du-BP-19-12.pdf \(fff.fr\)](#)

**LISTE DES CLUBS AYANT SUIVI LA FORMATION AA BÉNÉVOLES DE CLUB**District de l'AIN :

ESSOR BRESSE SAÔNE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MISERIEUX TREVoux
CS VIRIAT	CS LAGNIEU	PLASTICS VALLEE FC
AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	

District de l'ALLIER :

GF MYF BESSAY	AVERMES	RC VICHY
AC SP MOULINS	MONTLUCON FOOTBALL	MOULINS YZEURE FOOT 03
AS DOMERAT	FF YZEURE ALLIER AUVERGNE	

District du CANTAL :

AURILLAC FOOTBALL CLUB	CS ARPAJON
JORDANNE FC	US SAINT-FLOUR

District de DRÔME-ARDECHE :

ENT SP NORD DRÔME	US DAVEZIEUX VIDALON
OLYMPIQUE DE VALENCE	AS DONATIENNE

District de l'ISERE :

FC SEYSSINS	GRENOBLE FOOT 38
GUC FOOTBALL FEMININ	ES RACHAIS

District de la LOIRE :

AS SAINT-ETIENNE	ROANNAIS FOOT 42	ES HAUT FOREZ
SORBIERS LA TALAUDIÈRE	OLYMPIQUE SAINT-ETIENNE	ANDREZIEUX BOUTHEON FC
ES VEAUCHE	SAVIGNEUX MONTBRISON	RIORGES FC
SAINT PAUL EN JAREZ	RIVE DE GIER	

District de la HAUTE-LOIRE :

MONISTROL	SAINT JULIEN CHAPTEUIL	US SUCS ET LIGNONS
GL2S	FC ESPALY	LE PUY FOOT 43
US BRIOUDE	SAUVETEURS BRIVOIS	G BLAVOZY ST GERMAIN

District du PUY-DE-DÔME :

US MARTRES DE VEYRE	FC COURNON D'AUVERGNE	LEMPDES SP
CLERMONT FOOT 63	FC CHAMALIERES	AS CLERMONT SAINT JACQUES
FC RIOM	FC CHÂTEL-GUYON	G FORMATEUR LIMAGNE
CEBAZAT SP	US ISSOIRE	AS MONTFERRAND
SA THIERS		

District de LYON ET DU RHÔNE :

DOMTAC FC	ENT SP GENAS AZIEU	AS ST MARTIN EN HAUT
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	CALUIRE FOOT FEMININ 1968	FC LYON
STE FOY LES LYON	CHASSIEU DECINES FC	AS MONTCHAT LYON
PONTCHARRA ST LOUP	SUD LYONNAIS FOOT 2013	

District de la SAVOIE :

FC HAUTE TARENTEISE	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
FC NIVOLET	AIX FC

District de la HAUTE-SAVOIE :

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD	FC ANNECY	FC CHERAN
GFA RUMILLY VALLIERES	MARIGNIER SP	

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance.

**SOYONS SPORT.  
RESPECTONS L'ARBITRE**



# ARBITRAGE

## RÉUNION DU 8 JANVIER 2024

Président : Jean-Marc SALZA (jmsalza@laurafoot.fff.fr)

Secrétaire : Nathalie PONCEPT

### RASSEMBLEMENTS DE MI-SAISON

- Samedi 13 et Dimanche 14 janvier 2024 : Elite Régionale, R1, R1P, AAR1, AAR1P, AAR2 à Tola Vologe
- Samedi 20 janvier 2024 de 9h00 à 18h00 à Tola Vologe : Arbitres de Ligue R2, R3, AAR3, candidats R3, candidats AAR3 (domicile départements 01, 26/07, 38, 69, 73, 74) et tous les Arbitres de Ligue R2P, R3P, candidats JAF et aspirants JAF.
- Dimanche 21 janvier 2024 de 9h00 à 18h00 à Tola Vologe : Jeunes Arbitres de Ligue, Candidats Ligue Jeunes, Jeunes arbitres pré-ligue.
- Dimanche 28 janvier 2024 de 9h00 à 18h00 à Cournon d'Auvergne : Arbitres de Ligue R2 R3 AAR3 candidats R3 candidats AAR3 (domicile départements 42, 03, 15, 43, 63).
- Samedi 9 mars 2024 : Arbitres de Ligue Futsal à Tola Vologe.

### ASSEMBLEES GENERALES DEBUT SAISON 2024/2025 :

Elles auront toutes lieu le week-end des 7 et 8 septembre 2024. Mesdames et Messieurs les arbitres et observateurs sont priés de réserver ces dates dès maintenant. La répartition des convocations sera définie ultérieurement.

### AGENDA CRA

- Questionnaire annuel futsal N°1 : dimanche 21 janvier 2024 de 20h30 à 22h30.
- Questionnaire annuel futsal N°2 : vendredi 2 février 2024 de 19h30 à 21h30.

### MISE A JOUR GROUPES

### D'OBSERVATIONS

Une mise à jour novembre 2023 des groupes d'observations est parue dans la rubrique « Documents » du Portail des Officiels. Les arbitres seniors masculins non promotionnels qui ne trouveraient pas leur nom dans un des groupes doivent en informer par mail le Président de la CRA.

### COUPE LAURAFoot

Du 1er tour jusqu'aux demi-finales incluses, en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, les équipes se départagent directement par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

### DESIGNATIONS

Durant l'indisponibilité de Mohammed BOUGUERRA, les désignations des catégories ER R1 R2 sont gérées par Jean-Marc SALZA.

### DISCIPLINE

Lorsque des incidents, *ne donnant pas lieu à une exclusion* sont constatés *pendant ou après les rencontres ou à la suite d'une exclusion*, le *rapport* les retranscrivant sera à transmettre à la Commission de discipline, *par mail* à l'adresse suivante discipline@laurafoot.fff.fr.

### DYSFONCTIONNEMENT PARUTION DESIGNATIONS

Suite à la mise en place par la FFF d'un nouveau logiciel de nombreux dysfonctionnements interviennent dans la parution des désignations des officiels. Ceci entraîne aussi des retards dans un début de saison traditionnellement déjà perturbé par les tours de Coupe de France et Coupe Gambardella Crédit Agricole rapprochés. Vous pouvez temporairement constater des disparitions de désignations qui reviennent. Toutefois certaines peuvent ne pas du tout apparaître.

Les arbitres qui constatent des anomalies durables et en particulier à l'approche des week-ends doivent *en semaine et avant le vendredi 16h30 envoyer un mail à competitions@laurafoot.fff.fr* avec copie à leur désignateur. Passé le vendredi 17h30 et jusqu'au lundi matin, seuls les désignateurs prennent connaissance de vos messages.

Les arbitres qui ne seraient pas désignés doivent impérativement contacter leur désignateur le jeudi précédant les rencontres.

Merci de votre compréhension pour cette situation indépendante de notre volonté qui entraîne un surcroît de travail pour bénévoles et salariés.

### NOUVELLE ADRESSE MAIL POUR LES ARBITRES

La nouvelle adresse mail [arbitres@laurafoot.fff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.fff.fr) réservée aux arbitres et observateurs doit être utilisée pour toutes les communications avec la CRA et les services administratifs (sauf si on vous écrit avec une autre adresse) et remplace l'adresse compétitions désormais réservée aux clubs et problèmes de désignations.

### CHALLENGE RECRUTEMENT DES ARBITRES

- Ouvert aux arbitres de Ligue et candidats ligue.
- 1 arbitre recruté = 1 arbitre passant la FIA avec succès.
- Chaque arbitre recruté à compter du 01/7/2023 donne 1 point au classement du challenge et 2 points pour les arbitres féminines et Futsal.
- Pour valider le candidat arbitre pour votre compte, vous devez inscrire son nom dans le lien prévu à cet effet :

Challenge Recrutement des Arbitres de Ligue Saison 23-24 :

<https://forms.gle/B26kopZ9D3B3LeQT8>

Challenge Recrutement des Arbitres de Ligue (impliqués dans leur CDA) Saison 23 24 :

<https://forms.gle/rSsRBDX5acPe6rvD9>

- A la fin de saison, on comptabilisera les candidats envoyés à l'arbitrage pour chaque arbitre de Ligue (2 challenges : 1 pour les arbitres impliqués dans leur CDA et 1 pour ceux qui ne le sont pas).
- Récompenses aux 10 premiers du classement.

### COMPTABILITE

Toutes les questions ou réclamations doivent être adressées exclusivement par mail à [comptabilite@laurafoot.fff.fr](mailto:comptabilite@laurafoot.fff.fr) , aucun dossier ne peut être traité téléphoniquement. Merci de **préciser** dans votre demande votre **numéro de licence**.

### INDISPONIBILITES

La CRA rappelle que toutes les communications concernant les désignations doivent passer par le service compétitions à l'adresse [arbitres@laurafoot.fff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.fff.fr) , les désignateurs ne devant recevoir l'information qu'en copie afin d'éviter toute perte d'information.

### FORMATIONS INITIALES

#### D'ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

## DESIGNATEURS

BEQUIGNAT Daniel	Observateurs AAR1 AAR2 AAR3	Tél : 06 81 38 49 26 Mail : daniel.bequignat@wanadoo.fr
BONTRON Emmanuel	Dési Futsal Observateurs Futsal	Tél : 07 89 61 94 46 Mail : emmanuel.bontron@orange.fr
BOUGUERRA Mohamed	Dési ER R1 R2	Tél : 06 79 86 22 79 Mail : mo.bouguerra@wanadoo.fr
CALMARD Vincent	Dési JAL 1 JAL 2	Tél : 06 70 88 95 11 Mail : vincent.calmard@orange.fr
CLEMENT Louis	Représentant arbitres Conseil de Ligue	Tél : 06 29 06 73 15 Mail : louis.clement58@hotmail.fr
COLAUD Yvon	Observateurs JAL Cand JAL	Tél : 07 86 25 57 48 Mail : ycolaud@gmail.com
DA CRUZ Manuel	Futsal	Tél : 06 63 53 73 88 Mail : dacruzmanu@gmail.com
GRATIAN Julien	Observateurs R1 R2	Tél : 06 76 54 91 25 Mail : julien.gratian@orange.fr
MOLLON Bernard	Dési R3 Cand R3 Discipline	Tél : 06 03 12 80 36 Mail : bernard.mollon@orange.fr
ROUX Luc	Dési AAR1 AAR2 AAR3 Foot Entreprise Observateurs R3 CandR3 CandAAR3	Tél : 06 81 57 35 99 Mail : luc.roux@wanadoo.fr
VINCENT Jean-Claude	Dési Cand Pré-Ligue Appel	Tél : 06 87 06 04 62 Mail : jcvincent2607@gmail.com



**COURRIERS DES ARBITRES**

**DJAUD Sofiane** : La CRA enregistre votre indisponibilité jusqu'à la fin de la saison.

**EXTRAIT DES DÉCISIONS DU BUREAU  
PLÉNIER DU 19/12/23****ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES**

Suite à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 24/6/23, deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue au cours du 2ème semestre 2023 à destination des dirigeants des équipes de U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2 pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux. Certains districts en ont également assuré quelques-unes.

Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier du jour que pour tous les matches des compétitions régionales concernées (championnats ou coupes) à compter du 1/1/2024, y compris pour les matches « aller » ou de « 1ère phase » en retard :

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club. Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

**NB1** : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

**NB2** : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

**LISTE DES CLUBS AYANT SUIVI LA FORMATION AA BÉNÉVOLES DE CLUB****District de l'AIN :**

ESSOR BRESSE SAÔNE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MISERIEUX TREVoux
CS VIRIAT	CS LAGNIEU	PLASTICS VALLEE FC
AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	

**District de l'ALLIER :**

GF MYF BESSAY	AVERMES	RC VICHY
AC SP MOULINS	MONTLUCON FOOTBALL	MOULINS YZEURE FOOT 03
AS DOMERAT	FF YZEURE ALLIER AUVERGNE	

**District du CANTAL :**

AURILLAC FOOTBALL CLUB	CS ARPAJON
JORDANNE FC	US SAINT-FLOUR

**District de DRÔME-ARDECHE :**

ENT SP NORD DRÔME	US DAVEZIEUX VIDALON
OLYMPIQUE DE VALENCE	AS DONATIENNE

District de l'ISERE :

FC SEYSSINS	GRENOBLE FOOT 38
GUC FOOTBALL FEMININ	ES RACHAIS

District de la LOIRE :

AS SAINT-ETIENNE	ROANNAIS FOOT 42	ES HAUT FOREZ
SORBIERS LA TALAUDIÈRE	OLYMPIQUE SAINT-ETIENNE	ANDREZIEUX BOUTHEON FC
ES VEAUCHE	SAVIGNEUX MONTBRISON	RIORGES FC
SAINT PAUL EN JAREZ	RIVE DE GIER	

District de la HAUTE-LOIRE :

MONISTROL	SAINT JULIEN CHAPTEUIL	US SUCS ET LIGNONS
GL2S	FC ESPALY	LE PUY FOOT 43
US BRIOUDE	SAUVETEURS BRIVOIS	G BLAVOZY ST GERMAIN

District du PUY-DE-DÔME :

US MARTRES DE VEYRE	FC COURNON D'AUVERGNE	LEMPDES SP
CLERMONT FOOT 63	FC CHAMALIERES	AS CLERMONT SAINT JACQUES
FC RIOM	FC CHÂTEL-GUYON	G FORMATEUR LIMAGNE
CEBAZAT SP	US ISSOIRE	AS MONTFERRAND
SA THIERS		

District de LYON ET DU RHÔNE :

DOMTAC FC	ENT SP GENAS AZIEU	AS ST MARTIN EN HAUT
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	CALUIRE FOOT FEMININ 1968	FC LYON
STE FOY LES LYON	CHASSIEU DECINES FC	AS MONTCHAT LYON
PONTCHARRA ST LOUP	SUD LYONNAIS FOOT 2013	

District de la SAVOIE :

FC HAUTE TARENTEISE	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL
FC NIVOLET	AIX FC

District de la HAUTE-SAVOIE :

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD	FC ANNECY	FC CHERAN
GFA RUMILLY VALLIERES	MARIGNIER SP	

Le Président,

Jean-Marc SALZA

La Secrétaire,

Nathalie PONCEPT

# REGLEMENTS

**RÉUNION DU 8 JANVIER 2024**

**(PAR VOIE ÉLECTRONIQUE)**



Président : M. CHBORA  
Présents : MM. ALBAN, BEGON

## RAPPEL

**Article 5.b des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (Section 3 – Les clubs) : Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur FOOTCLUBS sera prise en compte.**

## TRESORERIE

### Relevé n°2 – Saison 2023/2024

En vertu de l'article 47.3 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, les clubs suivants ne sont pas à jour de trésorerie au 08/01/2024.

Dans le cas où ils ne régulariseraient pas leur situation au 15/01/2024, les clubs ci-dessous **seront pénalisés d'un retrait de quatre (04) points au classement de l'équipe du club évoluant au niveau le plus élevé.**

**En plus : Si le paiement du relevé n°1 n'a toujours pas été effectué, transformation des points avec sursis du tableau n° 1 en points fermes.**

882081	FOOT5 CLUB SO CLUB	8601
580583	MIRIBEL FOOT	8601
581888	F OLYMPIQUE LEYMENTAIS	8601
561241	ASSOCIATION CENTRE CULTUREL FRANCO	8601
564462	FOOTBALL CLUB TURC VIRIEU	8601
560289	FOOTBALL CLUB ARTEMARE	8601
552561	FOOTBALL CLUB DE BELLEY	8601
564264	FUTSAL GRAND-LEMPS 38	8602
560621	UNION FUTSAL MARTINEROIS	8602
590492	ETOILE FUT SALLE CLUB	8602
582053	RACING CLUB VIRIEUX FUTSAL	8602
616067	FC SEMITAG EYBENS	8602
532966	F.R.J.E.P. A MEYRIE	8602
511949	F.C.ST HILAIRE DU ROSIER	8602
564086	AS. CULT. ET RÉCRÉATIVE DES ESPAGNO	8602
781983	ENT. GRESIVAUDAN FOOT FEMININ	8602
611524	FC COMM.MEYLAN BELLE	8602
560238	ACADÉMIE DES COLLINES	8602
581958	A.S. SUSVILLE MATHEYSINE	8602
564127	PAYS ROUSSILLONNAIS SPORTING CLUB	8602
564092	GRENOBLE FUTSAL	8602
564447	RACING CLUB HILAIROIS	8602
544456	F.C. ALLOBROGES ASAFIA	8602
549826	A. FUTSAL PONT DE CLAIX	8602
581982	SPORTING FUTSAL GOUBETOIS	8603

603986	R.P.T. SPORTS VALENC	8603
560660	VALENCE INTERNATIONAL FOOTBALL	8603
560358	BEACH TEAM CEVENNES MERIDIONALES	8603
517343	INTER HTE HERBASSE A CREPOL	8603
580707	FOOT CLUB MAHORAIS DROME ARDECH	8603
615673	CLUB FOOT ENTREP TOULAUDAINES	8603
544713	S.C. ROMANS	8603
561243	FOOTBALL CLUB UPPER	8603
504304	S.C. CRUASSIEN	8603
850425	CAMELEON	8604
580477	L' ETOILE SPORT FUTSAL ANDREZIEUX BO	8604
564303	AS ROANNAIS FUTSAL OMNISPORT	8604
582486	RENCONTRE DES PEUPLES	8604
582734	ASSOCIATION SPORT SAINT ETIENNE SUD	8604
582138	ASSOCIATION STEPHANOISE MULTISPORTS	8604
582645	O.S. DE TARANTAIZE-BEAUBRUN	8604
582476	F.C. DEPORTI'VAULX	8605
690374	PLISKA FOOTBALL CLUB	8605
552404	ASSOCIATION SPORTIVE CONFLUENCE	8605
881562	ENTENTE CONSTRUCTION CENTRE EST	8605
500406	R.C. LYON	8605
509605	U.S.GLE. ARMENIENNE VIENNE	8605
690450	SPARTAK 2011	8605
882473	ENORME F.C. 69	8605
690582	AS FOOT SERV INFRA. DEFENSE LYON	8605
881033	OLTV LYON 08	8605
882491	ASSOCIATION CULTURELLE AFRICAINE DE	8605
839395	SC ETUD.LYON VILLEUR	8605
535362	F.C. AZZURRI VENISSIEUX	8605
560999	AS DE VILLEURBANNE	8605
847311	LA LYONNAISE DU CRAMPON 97	8605
860598	FOOT OLYMPIQUE COUZONNAIS SPORT	8605
564091	ALL STAR SOCCER	8605
564083	DUQUEINE CHAMPIONS PROJECT	8605
660337	BPNL.FC	8605
521194	U.S. MUNICIPALE PIERRE BENITE	8605
581559	AS DES SOURDS VAULX EN VELIN	8605
528363	SPORTING NORD ISERE	8605
549983	A.S. ST JEAN VILLEURBANNE	8605
590353	AS LYON REP DEMOCRATIQUE DU CONGO	8605
533109	FC GERLAND	8605
530038	FC MACCABI LYON	8605
582103	VILLEURBANNE UNITED F.C	8605
564593	FC LYON CROIX ROUSSE	8605
590274	ASSOCIATION SONNAZIENNE DE FUTSAL L	8606
581932	CHAMBERY SPORT 73	8606
564717	BIOLLAY FOOTBALL CLUB	8606
554371	AS DES JEUNES DE MAYOTTE 73	8606

545494	C.S. VACHERESSE VALLEE D'ABONDANCE	8607	615578	ASC TRAMINOTS CLERMONTOIS	8614
664081	CE TEFAL FOOTBALL CLUB	8607	761242	ENTENTE SPORTIVE SOLIDARITE FEMININ	8614
882488	VARIETE FOOTBALL 74	8607	664732	CSE ONET LOGISTIQUE DE FOOTBALL	8614
882490	BONTAZ ACADEMY	8607	517221	BEAUREGARD VEND.	8614
513403	ET.S. MEYTHET	8607	530800	VERNINES US	8614
535254	F.C. MARCELLAZ ALBANAIS	8607	564689	ASSOCIATION SPORTIVE CLERMONT TT NA	8614
581127	A. S. DE FERNEY-VOLTAIRE	8607	581487	FUTSAL COURNON	8614
564032	RAQUETTE FOOTBALL CLUB	8607	525985	A.S. CLERMONT ST JACQUES FOOT	8614
564119	INTERNATIONAL ACADEMY OF FOOTBALL	8607			
539857	CHARMES 2000	8611	Il est recommandé à ces clubs de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de leur situation : par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail <a href="mailto:comptabilite@laurafoot.fff.fr">comptabilite@laurafoot.fff.fr</a> .		
544963	MEDIEVAL CLUB MONTLUCON	8611			
547645	MONTLUCON FC	8611			
506264	TOQUE HURIEL US	8611			
748304	FOOTBALL FEMININ YZEURE ALLIER AUVE	8611			
563692	CEZALLIER ALAGNON FC	8612			
560921	NEWTEAM FUTSAL 15	8612	Président de la Commission,	Secrétaire de la Commission,	
524350	LABROUSSE VEZELS US	8612			
582591	GROUPEMENT JEUNES HAUT PAYS VELAY	8613			
581299	A.S. ST-DIDIER ST-JUST	8613	Khalid CHBORA	Bernard ALBAN	
564606	SAINT CIRGUES LAVOUTE CHILHAC FOOTB	8613			
615843	LIMAGRAIN FC	8614			

## CONSEIL DE LIGUE

Réunion du 25 Novembre 2023

CLIQUEZ ICI

## BUREAUX PLENIERS

Réunion du 13 Novembre 2023

CLIQUEZ ICI

Réunion du 19 Décembre 2023

CLIQUEZ ICI

